Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA TAP* ÇA VA VOUS SIMPLIFIER LES IMPÔTS!

*Taxation Annuelle Postnumerando

Le chef du Département des finances a présenté à la presse la campagne de communication qui accompagnera en 2003 et 2004 le passage à la taxation annuelle des personnes physiques. A l'enseigne de "La TAP (Taxation annuelle postnumerando) - Ça va vous simplifier les impôts!", cette action grand public dispensera une information simple et complète, afin que la période de transition provoque le moins de désagréments possibles pour les 385'000 contribuables vaudois.

La déclaration d'impôt 2001-2002 dite "bis", qui tiendra compte des revenus et des charges extraordinaires et déterminera une éventuelle taxation intermédiaire pour cette période; les acomptes 2003, calculés sur les revenus 1999-2000 majorés de 8% ou ajustés sur demande; ou encore la taxation annuelle du revenu effectif 2003 au cours de l'année 2004 constituent quelques phases clé du passage au nouveau système fiscal.

Imposée par la législation fédérale, la taxation annuelle implique des changements importants dans les habitudes du public comme dans le travail de l'Administration cantonale des impôts (ACI). Aussi le succès de l'opération dépendra-t-il d'une bonne information, dont les principaux objectifs sont de sensibiliser le contribuable aux avantages du postnumerando, de l'informer des phases successives de transition, et de le responsabiliser face au nouveau système d'acomptes.

Devant l'importance des enjeux, l'Etat investit dans une campagne de communication à grande échelle. Cinq agences spécialisées ont répondu au concours lancé par le Département des finances. Chaque projet a été auditionné par un jury composé de représentants des communes vaudoises, des fiduciaires, de l'administration des impôts et de la communication de l'Etat. L'entreprise montreusienne B+G & Partners a

obtenu le mandat, son projet parfaitement au fait des impératifs publics ayant été jugé particulièrement dynamique et fédérateur.

La campagne qui débute ces jours sera marquée jusqu'en 2004 par des envois successifs de dépliants tous-ménages, ainsi que plusieurs vagues d'affichage et d'annonces presse. L'ACI prévoit pour sa part différentes séances de formation, d'information et ouvre dès maintenant une "hotline" (& 021/ 316 00 00). Porté au budget 2003 de l'Etat, le coût de la campagne avoisine 200'000 francs, soit l'équivalent de 52 centimes par contribuable. Plusieurs actions sont organisées en collaboration avec certaines grandes communes, qui participent à raison de 20% au financement de l'opération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 janvier 2003

Pascal Broulis, chef du Département des finances (021/ 316 20 01) ; site internet de l'Administration cantonale des impôts (www.aci.vd.ch).

TAP - Présentation déf